

Les fusions de groupements effectuées à marche forcée dans les académies et les régions académiques achèvent de dégrader considérablement des conditions d'exercice déjà très difficiles et, contrairement aux discours officiels, réduisent les emplois, tandis que l'offre de formation s'étirole tant dans sa répartition géographique à cause des «*mutualisations des ressources humaines*» que dans ses visées et contenus, qui privilégient de plus en plus les titres professionnels aux dépens des diplômes, en cohérence avec une vision utilitariste de court terme au bénéfice immédiat des entreprises, fait fi du temps long indispensable aux publics les plus éloignés d'une première qualification, oblige les personnes à cofinancer leur formation via la mobilisation imposée du CPF, jusqu'à envisager maintenant de les charger d'«un ticket modérateur». Enfin, après avoir créé des GRETA -CFA en concurrence avec les lycées, le MEN impose que les GRETA participent à financer les Bureaux des Entreprises. Il s'agit bien de choix de société, de choix politiques, comme l'est l'absence de bilan social, le MEN ignorant les personnels qui assurent sa seconde mission, la formation continue ou FTLV.

Bien que le SNES-FSU soit déjà fort de mandats pour la création d'un véritable service public de la Formation Tout au Long de la Vie, et d'ici là, pour la défense et le développement du service public de la formation continue des adultes de l'EN et pour la défense et la valorisation de ses personnels titulaires et non titulaires il nous paraît pertinent encore aujourd'hui de les compléter afin de les porter encore plus fermement à tous les niveaux de représentation syndicale, au vu des constats désespérant dont voici quelques aspects :

- L'amateurisme des chefs d'établissement quant à la gestion des GRETA et des personnels, qui fait des dégâts en particulier dans les «usines à gaz» mises en place par les fusions /absorptions. Sans aucune formation la plupart laissent la main à des «Directeurs-trices», des «DRH » souvent incompetents en matière de droits des personnels et de dialogue social. Ex : demande de faire récupérer les arrêts maladie, les jours de grève ! Ne faudrait-ils pas que tous soient sérieusement formés ?
- Les CA devraient pouvoir jouer pleinement leur rôle et ne pas être des chambres d'enregistrement, d'autant plus que la politique de l'emploi du Greta en dépend. Le référent sécurité et santé au travail du lycée devrait être clairement mobilisable en GRETA.
- Les conditions d'exercice des représentants des personnels dans les instances consultatives internes de Greta sont très mauvaises et les difficultés sont croissantes, notamment du fait des fusions mais aussi de l'autoritarisme, de l'arbitraire, de l'indifférence qui prévalent dans ces fiefs de hiérarchies intermédiaires auto-proclamées.  
Ne devons-nous pas revendiquer que les collègues bénéficient d'autorisations d'absence sans perte de salaire (préparation, délai de route, CR) pour les réunions des commissions du personnel et les assemblées générales quand elles sont prévues sur l'amplitude de travail ? Il est également inacceptable que les réunions de commission du personnel se déroulent visioconférence.
- Les temps de déplacements entre sites d'exercice, chronophages, doivent être enfin et dès maintenant considérés comme du travail effectif, au sens de la réglementation du temps de travail et de la jurisprudence.
- Au vu des contraintes spécifiques : fluctuation des emplois du temps accentuée par des changements incessants, semaines jusqu'à 28 heures de cours, voire plus, l'octroi d'une indemnité de sujétion d'exercice serait pertinente.
- En outre une amélioration de la typologie des activités est nécessaire. Les formations collectives à l'insertion et à la VAE ne devraient pas être minorées, elles sont bien de la formation proprement dite car elles nécessitent toujours préparations, adaptations et évaluations formatives.